

Règlement des coupes provinciales de l'A.L.F.A.

Les coupes provinciales, qu'elles soient du Dimanche ou des Vétérans, sont ouvertes à toutes les équipes inscrites dans leur compétition.

Les coupes provinciales se jouent selon une formule qui est déterminée en début de chaque saison par le Conseil d'Administration en fonction de la structure des championnats.

Pour tous les matches de la coupe, au moins 12 joueurs dont les noms sont repris sur la feuille d'arbitrage doivent obligatoirement avoir participé comme titulaires minimum une fois dans les CINQ derniers matches officiels de la série et division dans laquelle l'équipe est inscrite, hormis pour le match du 1er tour, ceci en fonction de la date de la rencontre.

Tout club forfait en coupe, quels que soient le tour avant celui des finales ou la catégorie se verra appliquer une amende de 90 €. ***L'amende pour forfait au tour final sera équivalente au prix exact que la fédération aura dû consentir pour la rencontre. Des sanctions complémentaires seront prévues pour la saison suivante.***

Coupes 2018-2019

Tours éliminatoires du Dimanche

2 tours en élimination directe. (Détails en page 2)

Le 1er tour est uniquement réservé aux équipes de D1 et D2. Il n'y aura éventuellement qu'1 équipe BYE.
En cas d'égalité, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

Le 2^{ème} tour regroupera les équipes gagnantes du 1^{er} tour avec les équipes de **DH** et des équipes repêchées* en fonction de leur résultat afin d'obtenir un total de 32 équipes.

Tours éliminatoires des Vétérans

2 tours en élimination directe. (Détails en page 2)

Le 1er tour est uniquement réservé aux équipes de V1 + V2 + V3.
En cas d'égalité, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

Le 2^{ème} tour regroupera les équipes gagnantes du 1^{er} tour avec les équipes de **VH** et des équipes repêchées* en fonction de leur résultat afin d'obtenir un total de 32 équipes.

Les 1/8^{èmes}, et 1/4 de finales

Ces rencontres se dérouleront en élimination directe.
En cas d'égalité, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

Les 1/2 finales

Ces rencontres se dérouleront en 2 tours (Aller et Retour).
En cas d'égalité, les buts marqués à l'extérieur seront prépondérants.

Les finales

Les finales se dérouleront sur un terrain neutre choisi par le Conseil d'administration (Art. 6.23.6).
En cas d'égalité, des prolongations de 2 x 15 minutes pour la compétition du Dimanche et de 2 x 7 minutes 30 pour la compétition des Vétérans seront jouées. Si l'égalité persiste, on procédera aux tirs au but (Art. 4.18).

Coupe du DIMANCHE	Coupe des VETERANS
1er TOUR - DIV 1 & DIV 2 - 28 équipes	1er TOUR (V1 + V2 + V3) - 34 équipes
à l'issue du 1er tour, on repêche 5 équipes Passent au 2 ^{ème} tour : 14 qual. + 5 repêchés = 19	A l'issue du 1 ^{er} tour, on repêche 3 équipes Passent au 2 ^{ème} tour : 17 qualifiés + 2 repêchés = 19
2ème TOUR - 19 éq. + DH - 32 équipes	2ème TOUR - 19 éq. + VH - 32 équipes
16 équipes contre 16 équipes Passent en 1/8 finale : 16 équipes	16 équipes contre 16 équipes Passent en 1/8 finale : 16 équipes
1/8 de FINALE - 16 équipes	1/8 de FINALE - 16 équipes
8 équipes contre 8 équipes Passent en 1/8 finale : 8 équipes	8 équipes contre 8 équipes Passent en 1/4 finale : 8 équipes
1/4 de FINALE - 8 équipes	1/4 de FINALE - 8 équipes
4 équipes contre 4 équipes Passent en 1/2 finale : 4 équipes	4 équipes contre 4 équipes Passent en 1/2 finale : 4 équipes
1/2 de FINALE - 4 équipes	1/2 de FINALE - 4 équipes
2 équipes contre 2 équipes Passent en finale : 2 équipes	2 équipes contre 2 équipes Passent en finale : 2 équipes

(*) Repêchages

Une équipe ne peut être repêchée deux fois.

On tient compte du goal average suivant les critères :

1. Différence des goals marqués et reçus ;
2. Equipe qui a marqué le plus de goals;
3. Plus grande différence de divisions.

En cas d'égalité parfaite de ces trois critères, on pratiquera au tirage au sort.